

Direction de la Citoyenneté, de la Jeunesse
et de l'Animation des Quartiers
JPB/LSM/OD/AL

N°110/2023

DÉCISION DU MAIRE

OBJET : Signature avec DJ Rajah d'une convention de prestation pour la location d'un Photo Booth, dans le cadre des Assises de la Jeunesse le 25 mars 2023, à la salle Jacques Brel.

Le Maire de la Commune de Gonesse,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-22 et 2122-23,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°74 du 3 juillet 2020 portant délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire – article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, précisée et modifiée en certains points par la délibération n°13 du 25 janvier 2021,

Considérant que dans le cadre de l'organisation des Assises de la Jeunesse permettant le recensement de la parole des jeunes gonessiens et succédant aux ateliers de l'avenir, la Ville souhaite animer cet évènement en proposant des ateliers interactifs,

Considérant dans ce cadre la volonté de la Ville de faire appel à DJ Rajah pour la location d'un photo booth pour animer ledit évènement prévu le 25 mars 2023 à la salle Jacques Brel,

Considérant la proposition de DJ Rajah.

DECIDE

- **De signer** avec DJ Rajah, sis au 128 Avenue de Stalingrad, 95140, Garges-les-Gonesse, la convention jointe à la présente décision,
- **De lui régler** la somme de 480 € TTC,
- **Dit** que les crédits seront inscrits au Budget 2023.

Il sera rendu compte de cette décision au Conseil municipal, lors d'une prochaine séance.

Hôtel de ville
66, rue de Paris
B.P. 10060
95503 Gonesse Cedex
tél 01 34 45 11 11
fax 01 39 87 13 22

Fait à Gonesse, le 21 mars 2023

Le Maire,



Jean-Pierre BLAZY

Le Maire soussigné, ATTESTE
que le présent acte a été reçu en
Sous-Préfecture, le :

27 MARS 2023

Mis en ligne, le :

30 MARS 2023

Pour le Maire et par délégation
La Directrice Générale des Services

Corine TAILLER

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publica

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Signature avec DJ Rajah d'une convention de prestation pour la location

Objet de l'acte : d'un Photo Booth, dans le cadre des Assises de la Jeunesse le 25 mars
2023, à la salle Jacques Brel.

.....
Date de décision: **21/03/2023**

Date de réception de l'accusé **27/03/2023**

de réception :

.....
Numéro de l'acte : **2023DECISION110**

Identifiant unique de l'acte : **095-219502770-20230321-2023DECISION110-AI**

.....
Nature de l'acte : **Arrêtés individuels**

Matières de l'acte : **9 .1**

Autres domaines de competences

Autres domaines de competences des communes

Date de la version de la **29/08/2019**

classification :

.....
Nom du fichier : **Décision 110.pdf (99_AI-095-219502770-20230321-
2023DECISION110-AI-1-1_1.pdf)**

LSUS 99AI 1
095 219502770